

"BIKINI BOTTOM"

PLACE DU TUNNEL, CONCOURS DE PROJET À UN DEGRÉ EN PROCÉDURE SÉLECTIVE

COMPREHENSION DE LA PROBLEMATIQUE

Notre groupement est sensible au contexte dans lequel s'insère Lausanne à mettre en évidence la volonté de la ville de créer des espaces publics accueillants et vivants, tout en répondant aux défis climatiques et sociaux actuels. Il est évident que ce projet représente une étape importante dans la stratégie de requalification des espaces publics de Lausanne, avec un focus particulier sur le développement durable et la création d'une ville plus résiliente. Il s'agit d'une étape cruciale pour donner vie aux aspirations et aux objectifs énoncés dans l'image directrice, élaborée à la suite de l'exposition publique du concours d'idées.

Le projet de réaménagement de la Place du Tunnel à Lausanne vise à créer un espace public accueillant, en réduisant drastiquement le stationnement et en améliorant l'accessibilité pour les piétons. L'accent est mis sur la végétalisation, avec la mise en valeur de l'arboriculture existante et l'ajout de nouvelles plantations, créant ainsi des espaces ombragés. L'espace sera réaménagé pour être polyvalent, s'adaptant à un usage quotidien et à des événements locaux, tout en intégrant des éléments hydrologiques et en réduisant la minéralisation des surfaces, ramenant ainsi la nature au cœur de la ville. Les aménagements visent également à activer les espaces au rez-de-chaussée et à valoriser les édifices existants. Les rues des Deux-Marchés et du Tunnel sont envisagées comme des espaces publics linéaires, jouant un rôle crucial dans l'animation urbaine et le soutien à la vie urbaine. Le projet Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et les requalifications urbaines qui visent à améliorer les transports publics et l'urbanisme dans la région, avec des plans de requalification complète pour l'axe Borde et celui de Aloys-Fauquet, devront assurer la continuité de cet aménagement. La rue de la Borde, caractérisée par sa forme encaissée, devra également être repensée pour répondre aux enjeux écologiques et climatiques, tout en favorisant une promenade urbaine et paysagère. Enfin, la modification des rues permettra de traverser les objectifs du Plan climat de la Ville de Lausanne de réduire la circulation automobile et à promouvoir les transports publics et la mobilité active à l'échelle de l'agglomération. Le bâtiment Riponne 10, situé à proximité, et d'autres secteurs en interaction directe avec la Place du Tunnel sont également pris en compte dans nos réflexions globales du projet.

En réponse à la demande d'inclusion et d'accueil de l'ensemble des usagers, notre projet vise à créer un espace ouvert, accueillant et adapté à la diversité des populations du secteur. Nous avons pris soin de ne pas prioriser un groupe d'usagers au détriment d'un autre, tout en tenant compte des besoins spécifiques identifiés lors de la démarche participative. Pour la Place du Tunnel et ses alentours immédiats, notre proposition vise à revitaliser l'espace public, en mettant en avant la diversité commerciale et en améliorant la mixité socio-économique. Notre projet cherche à préserver l'ambiance bohème et villageoise, tout en répondant aux besoins des populations jeunes et créatives. Nous proposons des solutions concrètes pour lutter contre les discriminations et pour favoriser l'intégration et la rencontre entre les différents communautés. Notre projet s'inscrit donc dans une démarche globale et cohérente, visant à créer un espace de vie équilibré, dynamique et inclusif, en phase avec les attentes et les besoins de tous les usagers du secteur.

HOLIDAY ON ICE



CONCEPT

Notre projet s'articule autour de la création d'un socle urbain solide et structuré, qui vise à encadrer la place et à activer les rez-de-chaussée, tant ceux déjà vivants que ceux en devenir. Notre approche ne cherche pas à masquer la circulation routière, mais à la rendre plus visible et à la rendre plus sûre, mais plutôt à définir des seuils précis qui contribueraient à pacifier la relation entre le conducteur, le piéton et le cycliste. Ce socle met en valeur l'espace de façade à l'arrière et révèle la véritable substance de la Place du Tunnel, qui peut désormais être perçue comme un ensemble cohérent et unifié. Au cœur de cet espace, nous avons choisi d'appliquer les principes de la ville-éponge, une démarche innovante et durable. Les arbres existants sont non seulement préservés, mais leur espace vital est également augmenté grâce à l'enlèvement de l'enrobé qui les entoure. Ces arbres sont complétés par de nouvelles séquences d'arbres alignés, ainsi que par une végétation d'essences pionnières inspirées de la ripisylve présente en amont au bord de la Louve. La présence oubliée de la rivière a été une source d'inspiration majeure pour notre concept d'aménagement qui se veut comme façonné par l'eau.

Des surfaces poreuses modélisées issues de matériaux démolis in-situ sont intégrées au cœur de l'espace. Elles permettent d'infiltrer et de retenir les eaux de pluie, qui sont ensuite dirigées vers les fosses de plantation ou vers de petites dépressions afin de s'infiltrer plus lentement dans le sol. Nous avons même étendu ce concept au socle plus minéral en pied de façade, où les eaux de toiture sont directement redistribuées dans des fosses à impluvium, arrosant ainsi les racines des arbres par un système de drains inversés. À travers notre vision de la ville-éponge, nous cherchons à rééquilibrer la place de la nature en ville, tout en préservant et en valorisant ses usages. Notre projet est une invitation à repenser notre relation avec l'environnement urbain, créant ainsi un espace public vivant, inclusif et durable, qui sera une fierté pour la communauté locale et un exemple pour les générations futures.

En plus de sa vocation environnementale, notre projet de réaménagement de la Place du Tunnel se veut être un catalyseur d'activités sociales et culturelles, en créant un espace propice à une multitude d'usages pour un public diversifié. Les seuils définis et la pacification des interactions entre véhicules et piétons permettront d'accueillir en toute sécurité des événements communautaires, des marchés locaux et des espaces de détente pour les résidents et les visiteurs. La valorisation de l'espace de façade à l'arrière et la création d'un ensemble cohérent et unifié offriront un cadre idéal pour les artistes locaux qui souhaiteraient exposer leurs œuvres, transformant ainsi la place en une véritable galerie à ciel ouvert. Les familles trouveront un lieu sûr et agréable pour se retrouver, grâce aux espaces verts et aux zones de jeux intégrés au cœur du projet. Les bancs et les espaces de détente disséminés dans la place invitent à la flânerie et à la contemplation, offrant une bulle de tranquillité dans l'agitation urbaine. La préservation et l'augmentation de l'espace vital des arbres existants, associées à la plantation de nouvelles essences, créeront des zones d'ombre appréciées pendant les mois d'été, faisant de la Place du Tunnel un lieu de fraîcheur et de repos. Les seniors et les personnes à mobilité réduite bénéficieront d'un accès facilité et sécurisé, grâce à l'attention particulière portée à l'accessibilité dans notre conception. Les acteurs locaux et les commerçants des rez-de-chaussée ne seront pas en reste, profitant d'un afflux accru de visiteurs et d'une valorisation de leur emplacement. En somme, notre aménagement se veut inclusif et pensé pour tous, contribuant à créer un tissu urbain riche et dynamique, où chaque citoyen, quel que soit son âge ou ses besoins, peut trouver sa place et participer à la vie de la communauté.

LE TUNNEL DE LA BARRE

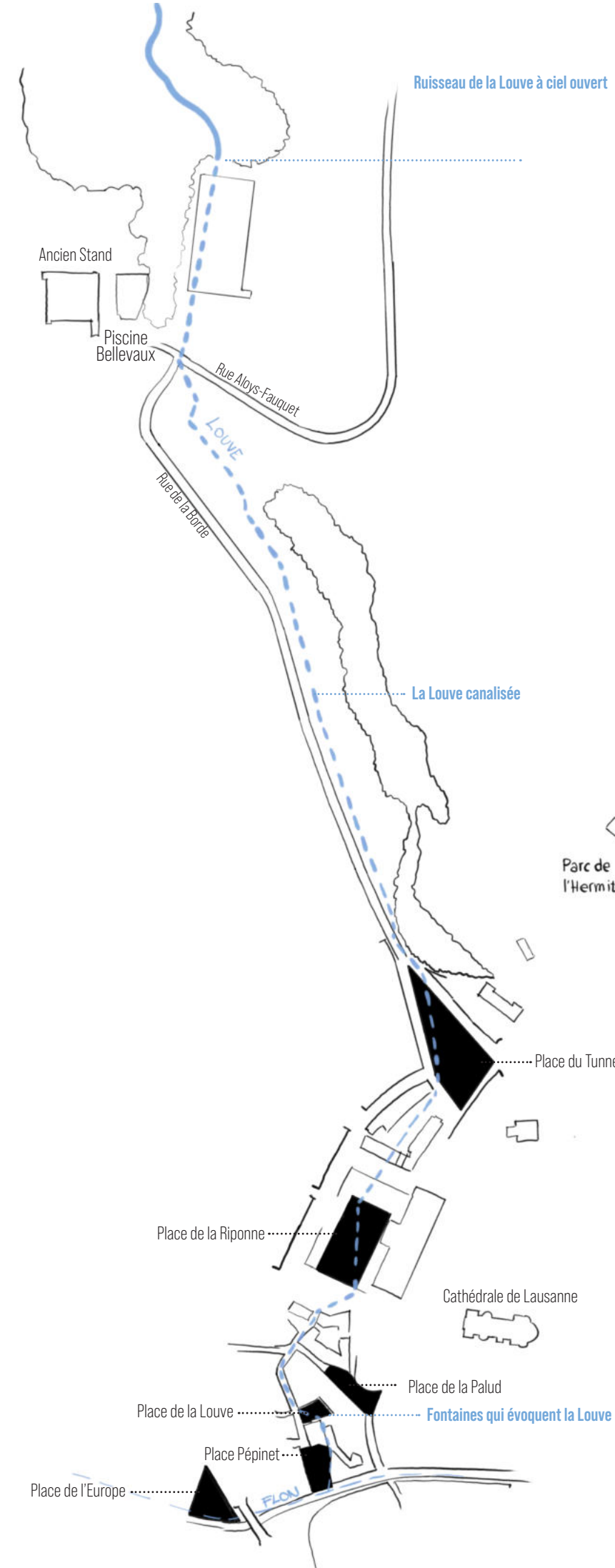
Notre analyse a révélé que la création d'une liaison verticale au niveau de la Place du Tunnel ne répondrait pas efficacement aux enjeux d'accessibilité à la Cité, en raison des limitations PMR existantes sur la rue de la Barre et au-delà, vers le château. De même, elle n'apporterait pas de solution à la connexion souhaitée vers le Parc de l'Hermitage. Nous percevons le Tunnel de la Barre non pas comme un obstacle, mais comme une opportunité – une chance de célébrer un élément clé du patrimoine urbain de Lausanne. Plutôt que de l'occulter avec de nouveaux ouvrages, nous choisissons de le mettre en lumière, de l'intégrer pleinement dans la vie de la Place du Tunnel.

Notre projet embrasse et valorise les liaisons de mobilité douce existantes en passant à travers la rue de l'Industrie et celle du Vallon, créant ainsi un réseau plus dense et engageant pour les piétons et les cyclistes. Nous souhaitons vivifier les quartiers environnants, en apportant plus de vie, de passage et d'interaction sociale. En somme, notre proposition vise à créer une symbiose entre le passé, le présent et le futur, en valorisant le patrimoine existant tout en répondant aux besoins contemporains de mobilité et de vie urbaine. En revitalisant ces parcours, nous contribuons à la création d'un réseau urbain plus résilient et efficace, sans nécessiter d'investissements massifs dans de nouvelles infrastructures.

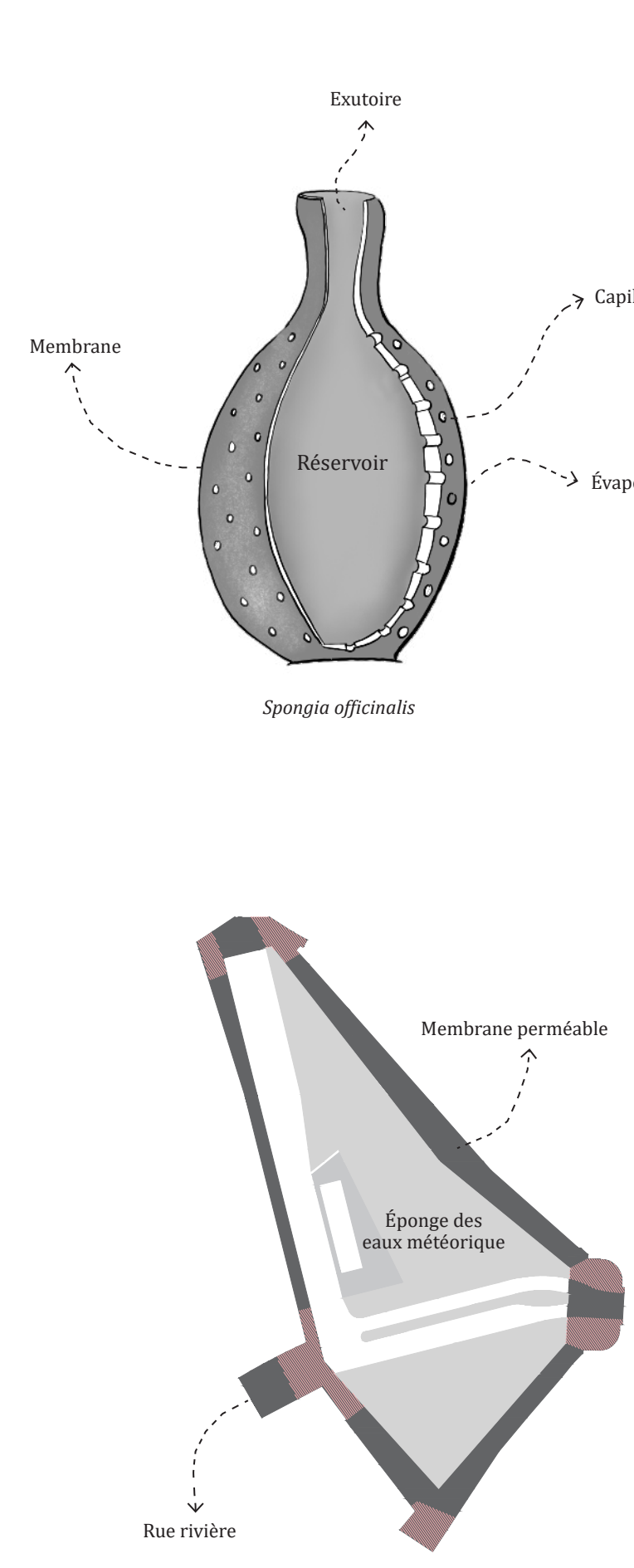
Nous avons identifié une réelle opportunité unique de liaison verticale à l'échelle de la ville, à travers la découverte potentielle de l'ancienne station du funiculaire Lausanne-Signal. Cette initiative historique pourrait raviver une partie précieuse de l'héritage de Lausanne, tout en répondant aux besoins actuels de mobilité. En somme, notre projet se positionne comme une réponse pragmatique et visionnaire aux défis urbains contemporains. En valorisant le patrimoine, en promouvant la mobilité douce, et en adoptant une démarche respectueuse de l'environnement et économiquement viable, nous contribuons à la création d'un espace public à la fois vivant, durable et emblématique pour la ville de Lausanne.



LA LOUVE



L'ÉPONGE



PLAN 1.1000



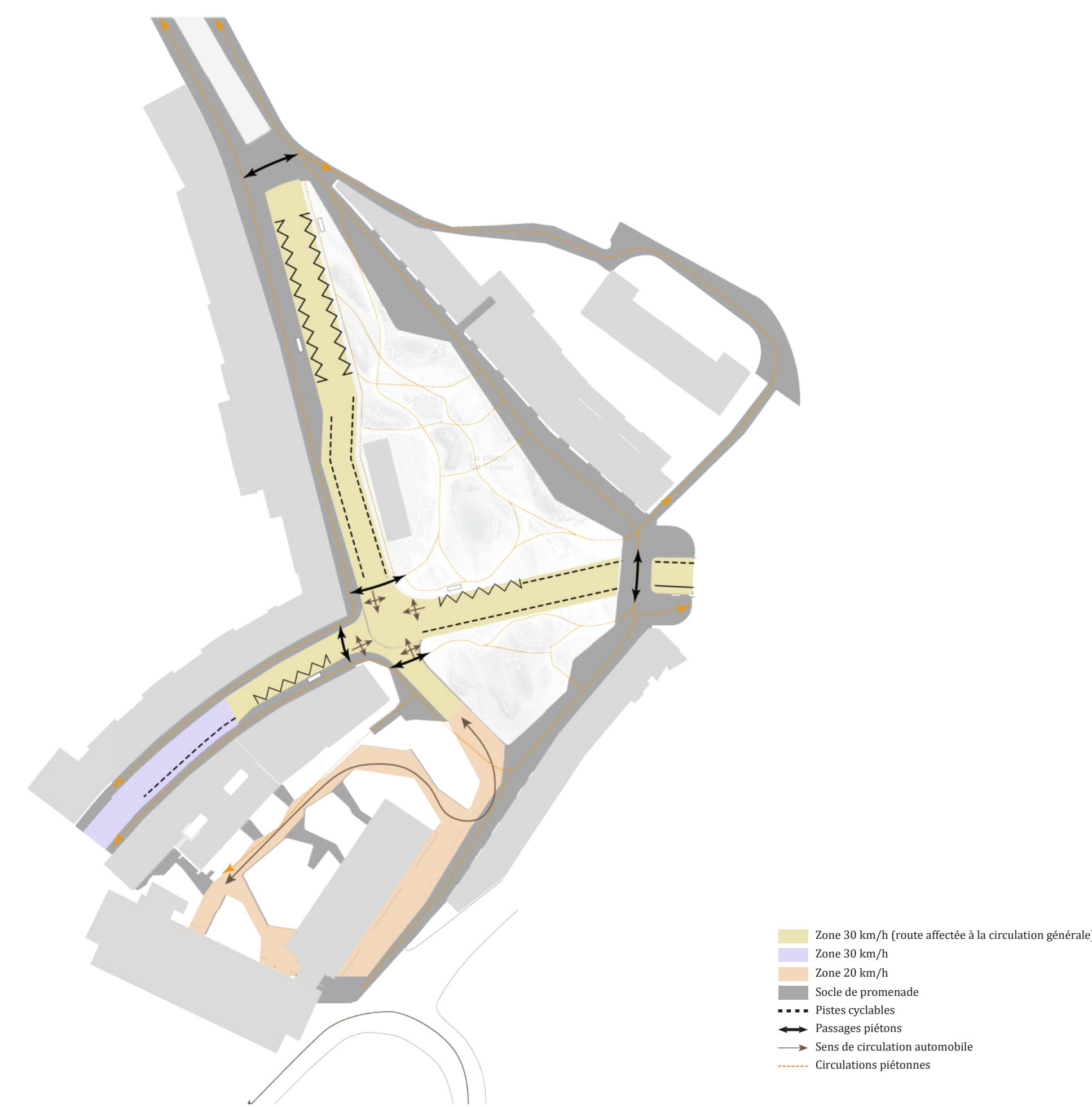
MOBILITÉ

Notre initiative vise à transformer radicalement le caractère routier de la Place du Tunnel, dans le but d'optimiser l'utilisation de l'espace public et de faciliter la cohabitation entre les différents utilisateurs. Notre réflexion s'est principalement axée sur l'amélioration de l'expérience piétonne. En concentrant le trafic routier sur un unique carrefour à l'ouest, nous libérons de l'espace et créons des zones confortables et sécurisées tout autour du secteur. Ainsi, la Place du Tunnel devient un lieu de passage agréable et clairement identifiable, qui assure une connexion fluide avec les secteurs avoisinants tels que Riponne, le Parc de l'Hermitage, la Cité, La Borde et le quartier du Vallon, tout en se muant en un espace propice à la détente. De plus, nous avons œuvré à « réveiller » les espaces dédiés aux piétons, en favorisant les traversées libres grâce à une réduction de la vitesse sur la « route affectée à la circulation générale », ainsi que sur les axes des zones 20 et 30.

Les cyclistes occupent également une place prépondérante dans notre projet. En fonction des itinéraires cyclables établis, des aménagements sécurisés, continus et confortables sont prévus, incluant notamment des voies cyclables de 2m adaptées à différents types de cycles, ou suffisamment larges pour permettre de dépasser les bus à l'arrêt.

Il est essentiel d'intégrer la mobilité active dans un équilibre harmonieux avec les autres modes de transport. D'importants besoins en transports publics se font sentir, particulièrement avec le développement des Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Notre concept prend en compte la mise en place d'arrêts conformes aux recommandations des Transports Lausannois, accessibles à tous et facilitant les correspondances entre les lignes, d'autant plus que la Place Riponne et la station M2 sont à proximité. Une priorité a été accordée aux bus, avec la mise en place d'arrêts bloquants et un unique carrefour à deux.

Pour répondre aux objectifs du plan climat et prendre en compte les différents horizons temporels, notre réflexion se fonde sur une offre de mobilité adaptée et la réduction du trafic de transit. En conséquence, le schéma de circulation dans le secteur a été repensé : l'axe Borde / César Roux devient l'axe principal en forme de « L », l'avenue de l'Université est fermée au transit en coordination avec le Pont Bessières, et la rue du Tunnel est également apaisée. L'accès aux parkings, aux riverains et aux services de livraison reste toutefois assuré.



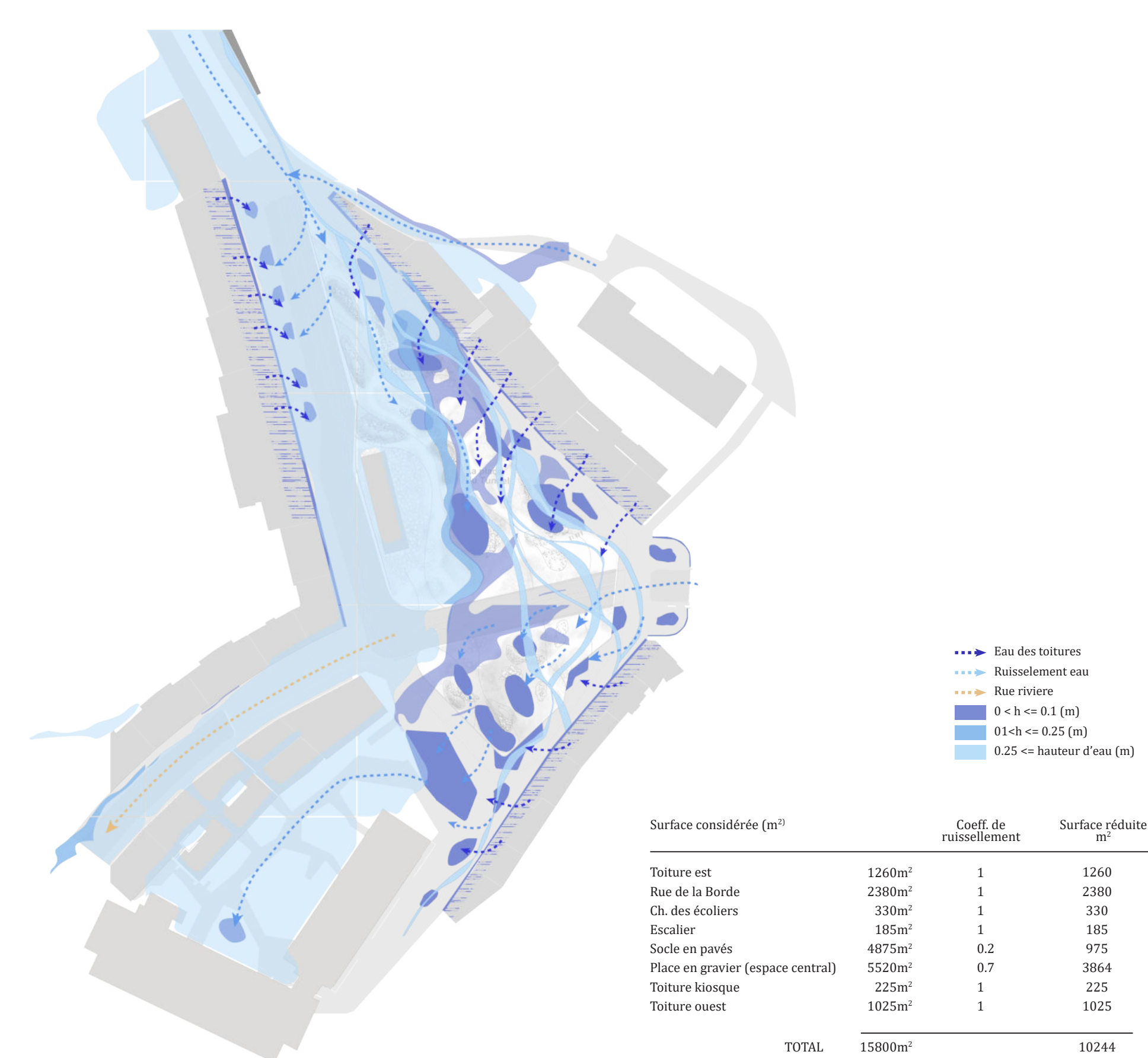
GESTION DE L'EAU DE RUISSELLEMENT DU SITE

Dans le contexte spécifique de Lausanne, plus précisément au niveau du secteur Rue de la Borde/Place de la Riponne/Place du Tunnel, nous observons une réalité incontournable : ces zones sont régulièrement touchées par d'intenses épisodes de pluie, atteignant des hauteurs supérieures à 25mm en seulement 10 minutes, et ce, pour des périodes de retour excédant les 10 ans. De surcroît, la présence de La Louve, s'écoulant sous la Rue de la Borde, engendre un risque naturel de débordement affectant les chaussées avoisinantes. Dans un contexte de changement climatique, ces phénomènes tendent à se multiplier, obligeant les villes à se préparer à affronter des événements extrêmes de plus en plus fréquents.

Actuellement, la gestion de l'eau de ruissellement sur la voirie se fait par la collecte des eaux via des grilles ou des avaloirs, lesquelles sont ensuite acheminées vers des sacs dépotoirs avant d'être évacuées dans les canalisations d'eaux claires ou mixtes situées sous les chaussées et les places.

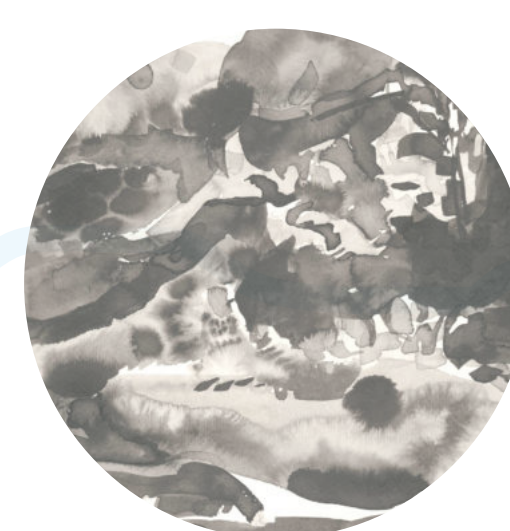
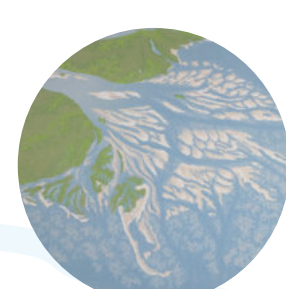
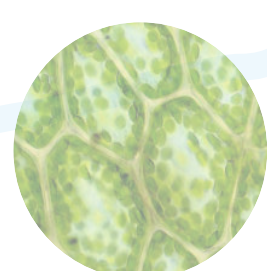
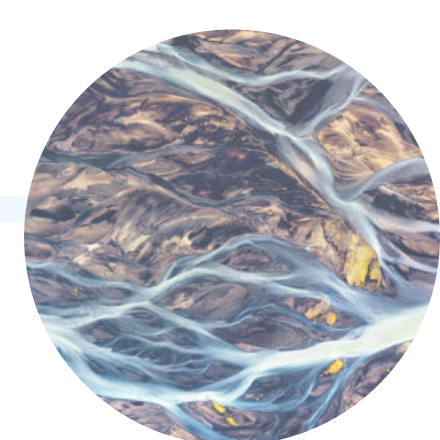
Notre projet s'inscrit dans une démarche de gestion naturelle des précipitations, visant à contrer activement les effets du changement climatique en milieu urbain. Il favorise une forte évaporation au niveau des surfaces perméables de la future place et assure une infiltration efficace pour alimenter les fosses de plantation des arbres existants et à venir. Cette approche permet en outre de réduire significativement le ruissellement provoqué par les fortes pluies, tout en améliorant les conditions de vie des arbres en milieu urbain et en renforçant leur rôle dans la lutte contre les îlots de chaleur, grâce à une ombre plus dense et une évaporation accrue.

En ce qui concerne les chaussées avoisinantes le projet actuel, la collecte des eaux peut être réalisée selon des méthodes traditionnelles. Les eaux recueillies par les grilles d'évacuation en bord de chaussée sont dirigées vers des sacs dépotoirs équipés de systèmes de filtration pour les matériaux polluants. Les eaux sont ensuite acheminées vers les fosses de plantation via des drains « injecteurs » inversés, permettant ainsi un écoulement naturel sous l'infrastructure végétale de la place. L'utilisation de matériaux filtrants naturels, tels que le « biochar », contribue à éliminer les polluants résiduels dans les eaux de ruissellement. Les fosses de plantation, agissant comme un bassin naturel de rétention, permettent de gérer de manière sécuritaire d'éventuels débordements liés à des épisodes de ruissellement extrêmes. Ce bassin naturel devra être conçu avec des pentes intérieures spécifiques, assurant un écoulement sécurisé vers les sorties, équipées de régulateurs de débit et de bondes de trop-plein.



"BIKINI BOTTOM"

PLACE DU TUNNEL, CONCOURS DE PROJET À UN DEGRÉ EN PROCÉDURE SÉLECTIVE

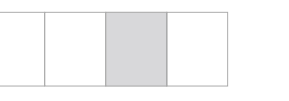


PLAN 1.250



"BIKINI BOTTOM"

PLACE DU TUNNEL, CONCOURS DE PROJET À UN DEGRÉ EN PROCÉDURE SÉLECTIVE



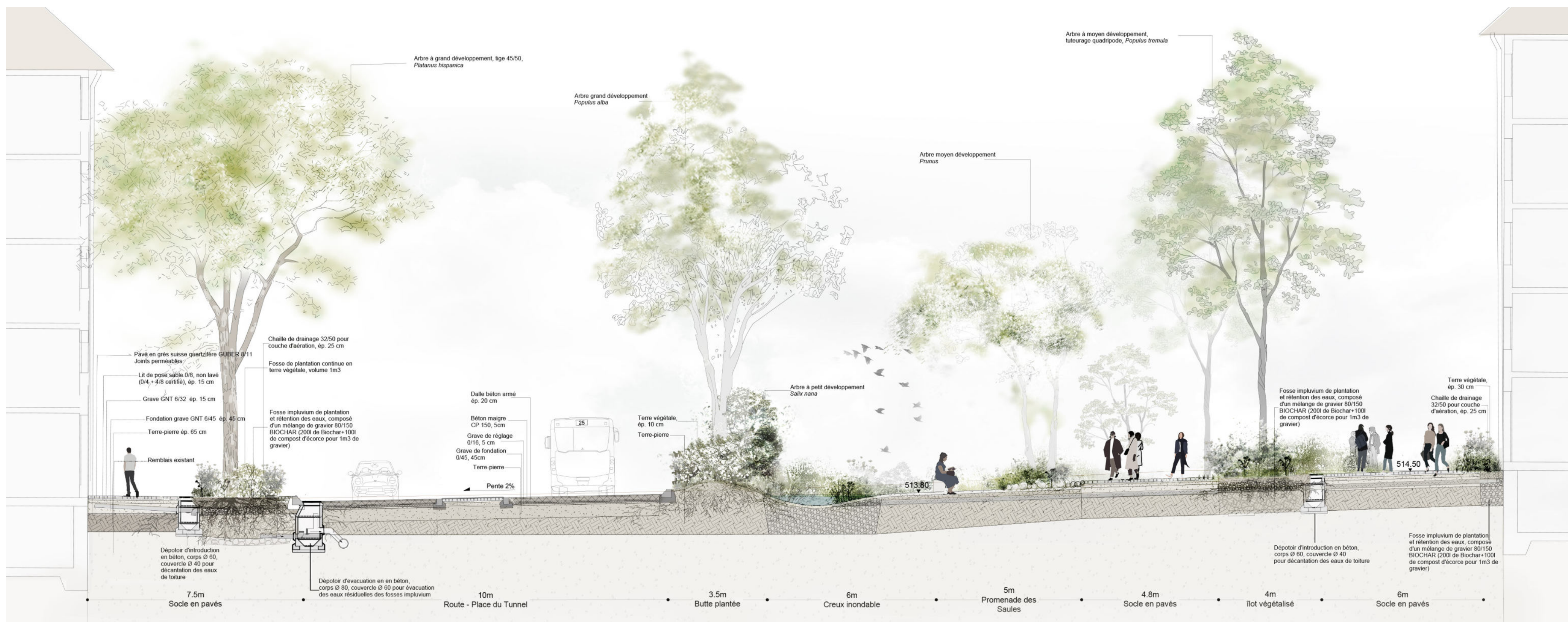
SUMMER OF LOVE



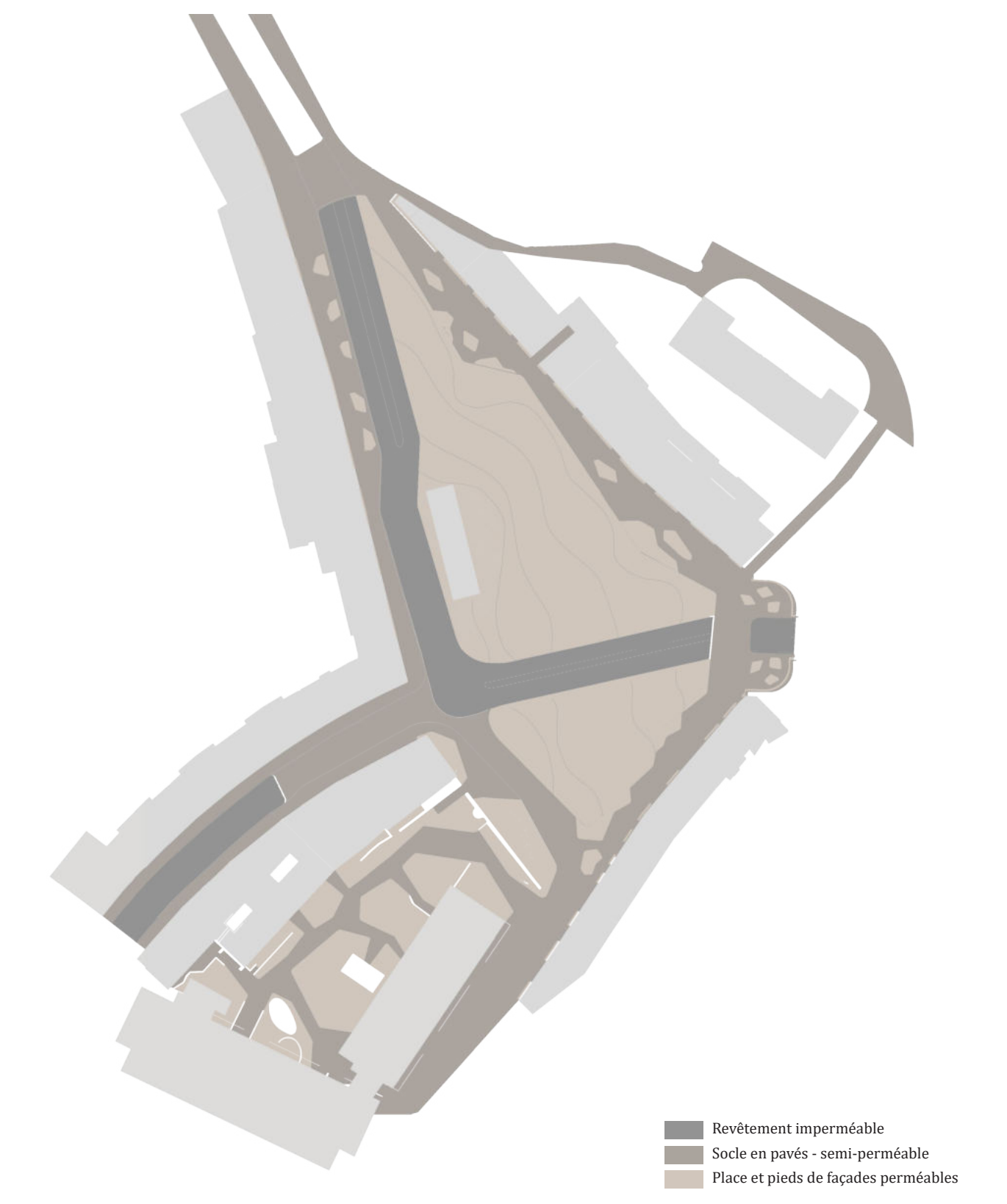
SCHEMA D'ARBORISATION



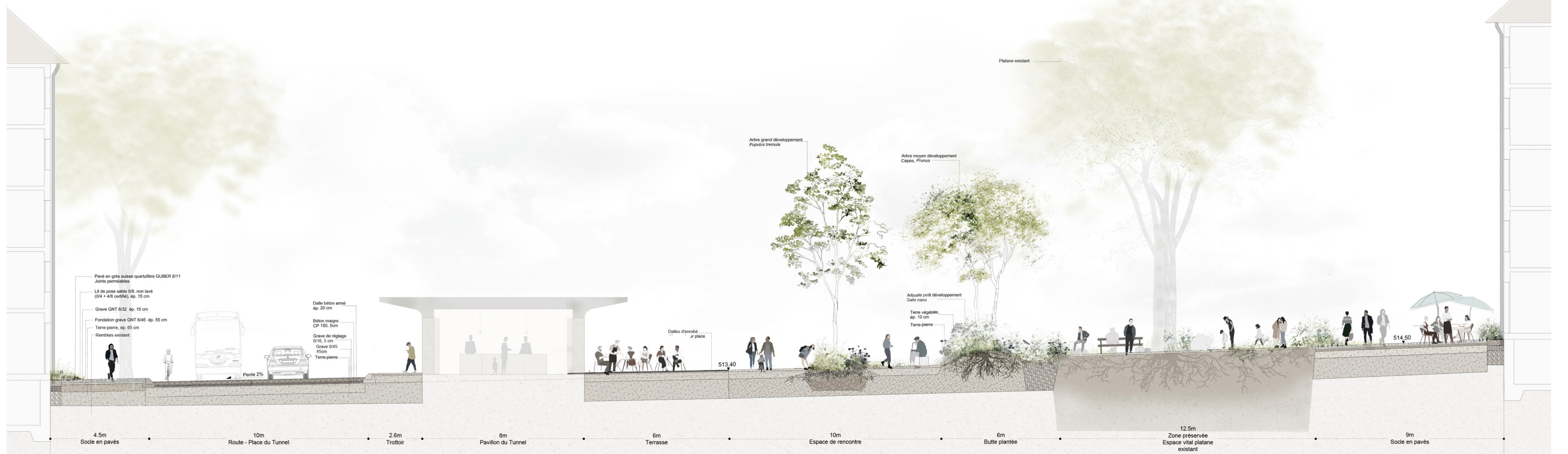
COUPE AA' - échelle 1.100



SCHEMA DES SOLS



COUPE BB' - échelle 1.100



ELEVATION DD' - échelle 1.200



